

## ACTES DU COLLOQUE

« NEUJ PRO 2011 - 10èmes Rencontres Nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse »

### TABLE RONDE 2

#### « Les jeunes et l'économie sociale et solidaire »

##### ↳ Intervenants :

**Henri AREVALO**, Vice-président du réseau RTES (Réseau des territoires pour l'économie solidaire), Vice-président de la Communauté d'agglomération SICOVAL (31)

**Cédric MAZIERE**, Chargé de mission à la Ligue de l'Enseignement, Vice-président de l'ANACEJ

**Julien MAST**, Directeur de l'association e-graine

*Animatrice : Marie-Line FAYOL, Responsable du Service Economique – Direction de l'Economie et du Développement durable au Conseil général de l'Allier*

##### **Marie-Line Fayol :**

Bienvenue à cette table ronde dédiée aux jeunes et à l'économie solidaire. Je vais vous présenter les intervenants de cette séance.

Monsieur Henri AREVALO qui est Vice-président du réseau des territoires pour l'économie solidaire (RTES) qui est un réseau de collectivités locales qui réfléchit aux politiques publiques en matière d'économie sociale et solidaire. C'est également un élu local, vice-président de la communauté d'agglomération et non pas communauté de communes, petite précision, SICOVAL dans le Sud-est toulousain et, par ailleurs, Conseiller municipal de Ramonville-Saint-Agne également commune au Sud-est toulousain.

Monsieur Cédric MAZIERE, Chargé de mission à La Ligue de l'enseignement et Vice-président de l'Anacej, l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.

Et enfin, Monsieur Julien MAST qui est le jeune Directeur de l'association e-graine, association créée en 2006 et qui s'occupe des questions d'éducation au développement durable.

Sans plus tarder, on va rentrer dans le vif du sujet. Je vais laisser Monsieur AREVALO prendre la parole puis on enchaînera et on passera ensuite à vos questions.

##### **Henri Arevalo :**

Merci de me donner aussi rapidement la parole. D'abord, je vais remercier les organisateurs de nous avoir invités.

Je suis là, effectivement, au titre du réseau national des territoires pour l'économie solidaire. C'est un réseau qui, aujourd'hui, rassemble une centaine de collectivités françaises. C'est un réseau que l'on a créé en 2002 à 4 collectivités françaises dont la ville de Lille, le SICOVAL, la communauté d'agglomération, plus la ville de Saint-Denis et aussi (FORMACOR ?). On était très peu.

Aujourd'hui, après 10 ans de travail, on a réussi à fédérer une centaine de collectivités dont 16 ou 17 régions, 5 ou 6 départements, la ville de Paris, des grandes villes françaises qui sont avec nous. Notre réseau a pour objectif de mettre en relation les élus, les techniciens des collectivités

territoriales qui travaillent sur cette thématique de l'économie sociale et solidaire qui est une thématique qui, depuis une vingtaine d'années, progresse dans l'opinion comme un modèle, on va y revenir tout à l'heure, comme un modèle alternatif à l'économie actuelle. Donc, on est un réseau qui organise régulièrement des journées de rencontres. D'ailleurs on en organise une, au passage je fais une petite pub, le 10 novembre à l'assemblée nationale sur la question des critères d'utilité sociale, c'est un sujet assez important actuellement. C'est ouvert à tout le monde. Parmi notre travail, il y a deux ans, on a considéré que la question de la jeunesse était une question qui devenait de plus en plus, je ne veux pas dire problématique, mais on avait un devoir d'être très attentif à la question de la jeunesse qui est confrontée de plus en plus à la question de l'emploi, à la question de l'insertion. Donc, en tant qu'élus et réseau d'élus, on considère, ce que je vais essayer de vous démontrer qu'il y a un lien nécessaire à faire avec l'économie sociale et solidaire. On a lancé une étude pour essayer d'appréhender ce qui se passait de ce côté-là. Des jeunes, qui créent de l'entreprise, il y en avait, mais, on ne savait pas s'il y en avait beaucoup qui allaient vers ce modèle économique. On a lancé une étude menée par le cabinet « Développement et humanisme » qui a mené une vaste enquête. J'y reviendrai. A la suite de ça, on a réalisé un petit ouvrage qui s'appelle « Jeunes et initiatives économiques et solidaires », qui est en vente en librairie pour ceux que ça intéresse particulièrement.

Lier la question de la jeunesse et la question de l'économie sociale et solidaire, tout l'enjeu était là, c'est-à-dire vérifier si ce concept d'économie sociale et solidaire était un concept qui faisait écho chez les jeunes. Dans un premier temps, je vais essayer de, je ne sais pas si dans la salle vous êtes tous très alertes sur cette question-là, donc je vais essayer de reprendre quelques éléments pour le recontextualiser.

Par rapport à l'ESS, première chose à affirmer avec force, c'est que l'économie sociale et solidaire, on utilise social et solidaire, c'est maintenant intégré. Il y a eu pendant des années, je répondrais à des questions par rapport à ça, certains différenciaient les eux familles de l'économie sociale et solidaire, maintenant on a dépassé ça on parle d'économie sociale et solidaire – ce qui est important de retenir avant tout, c'est un véritable modèle économique, une représentation qui tendrait, parfois, à la ramener à une économie marginale, une économie de réparation, une économie de l'insertion, une économie par les pauvres pour les pauvres. Donc, d'entrée, en ce qui nous concerne au moins, on réaffirme que ce n'est pas ça et on réaffirme bien que c'est un modèle économique qui est vraiment alternatif à l'économie libérale que nous connaissons et qui place, fondamentalement, au centre de son modèle économique deux valeurs : la question de la solidarité, ça paraît évident dans son appellation, et la question de la démocratie. C'est une économie qui s'appuie fondamentalement sur l'action collective, c'est le faire ensemble et qui oppose à la recherche effrénée du profit une volonté de privilégier, quand on entreprend sur le plan économique, plus des logiques de solidarité et de partage, notamment de partage de la richesse produite de façon juste et équitable à un modèle qu'on connaît et qui nous emmène dans des situations difficiles, à savoir de produire toujours plus pour avoir plus de profit et pour que certains s'enrichissent et d'autres restent pauvres.

C'est très idéologique, c'est clair. C'est un vrai projet politique qui vise, effectivement, à faire en sorte que notre société soit beaucoup plus harmonieuse du point de vue, notamment, de la question de la répartition des richesses. L'autre élément à pointer, c'est que c'est une économie qui, fondamentalement, s'inscrit dans des logiques du long terme. Et, le lien s'affirme aujourd'hui avec les questions du développement durable. J'ai toujours plaisir à dire que c'est une économie pour les générations futures, à la fois parce que, d'où l'acception de l'expression, c'est une économie qui, fondamentalement, commence à intégrer avec force la problématique d'un monde soutenable, de s'inscrire dans un développement durable, on va utiliser les deux expressions pour ne fâcher personne, et donc qui a intégré cette donnée-là dans la conception des productions qui résultent de l'activité de ses acteurs et, dans la deuxième dimension, qui serait de dire, finalement, à terme, au regard des grands enjeux que connaît notre planète et que connaît l'humanité, on peut se dire que, derrière ce modèle économique, il y a peut-être le modèle du futur puisqu'on est, et on sera, confronté à des problèmes de partage, de répartition des richesses pour éviter des situations de conflits et de tensions sur le plan, je dirais même, international. Je pense notamment dans les rapports nord/sud et au regard, aussi, de la raréfaction des matières premières, des ressources énergétiques etc. ça veut dire clairement qu'il faut inventer. On va être plutôt dans des logiques, je ne dis pas de récession, mais comme la planète, vous le savez, est limitée dans sa capacité à nous donner des choses, donc il faut qu'on rentre dans des modèles où on va essayer de partager, plutôt que certains consomment au maximum et d'autres n'aient rien. Sinon, si on ne

règle pas et qu'on ne va pas dans des modèles qui permettent ce partage de façon juste et équitable, c'est, en contrepartie, des conflits majeurs qui pourraient naître. Donc, pour nous, c'est une économie qui s'inscrit bien, là, pour les générations futures.

Autre élément par rapport à l'économie sociale et solidaire, je crois qu'il faut dire qu'en fait c'est un vaste espace d'expérimentation qui n'est pas nouveau. Si on prend le versant économie sociale qui remonte à la fin du XIXe siècle dans sa structuration, c'est, aujourd'hui, et plus que jamais, au regard de l'évolution de notre société un vaste espace d'expérimentation, d'innovation, d'échanges. C'est un lieu où, finalement, cet espace prend de plus en plus d'ampleur aujourd'hui parce que si, en France, nous avons une tradition historique autour de l'économie sociale, et on va dire pendant ces 30 dernières années, une croissance du concept de l'économie solidaire, il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux. Si on regarde sur le plan international, aujourd'hui, on constate que, partout dans le monde, dans la plupart des pays, y compris dans les pays du sud, c'est un concept, c'est une approche du développement économique. On assiste à un vrai mouvement. Les mouvements sont organisés au niveau européen, mais, aussi, au niveau international avec des regroupements de structures qui travaillent autour de ce concept-là. On a des expériences extraordinaires, notamment en Amérique latine, voire en Asie qui sont peu connues, mais qui, aujourd'hui prennent de la force. C'est une économie aussi qui s'inscrit dans un mouvement social dans notre système aujourd'hui qui conjugue une aspiration assez protestataire sur ce qui se passe aujourd'hui, mais qui s'inscrit, en parallèle, et immédiatement sur la volonté du faire. Ce n'est pas un mouvement qui est uniquement dans l'incantatoire ou le protestataire, la protestation pure et simple. Les gens de l'économie sociale et solidaire sont aussi des gens extrêmement pragmatiques, concrets qui font au quotidien. C'est un élément que je tenais à préciser. Et, aujourd'hui, le mouvement des indignés vient nourrir, indirectement, un peu ce mouvement-là. Dernier élément par rapport à l'économie sociale et solidaire, il faut laisser la parole aux autres intervenants, qui me paraît à dire, c'est qu'aujourd'hui c'est un secteur économique qui a su créer et inventer tous les outils possibles et imaginables pour assurer du développement économique. Ce n'est pas un secteur en train de tâtonner. C'est un secteur qui s'appuie sur la réalité du faire et des expériences qui fonctionnent. Si on prend, par exemple, nos grandes mutuelles de l'économie sociale, certainement ici presque tout le monde est adhérent de la MAIF, de la MACIF de la MGEN etc, ce vaste mouvement a prouvé, depuis longtemps, que le principe de mutualisation marche. Les mouvements coopératifs, que ce soit le mouvement des SCOP, les coopératives ouvrières ont prouvé que ça marche. Il n'y a pas de difficulté. On a pléthore d'outils aujourd'hui à disposition dans la finance solidaire, les sociétés coopératives à capital risque. Je ne vais pas toutes les citer. On a les systèmes de coopératives d'activités, les coopératives d'emploi. Aujourd'hui, on peut affirmer qu'on a toute la palette d'outils permettant de mettre en mouvement ce nouveau modèle économique.

J'ai essayé de vous amener quelques éléments de compréhension du secteur. On y reviendra. La question, maintenant, du lien avec la jeunesse. J'ai deux ou trois remarques à faire ou quelques éléments à poser. Le premier est que, souvent, on parle de la jeunesse. J'ai toujours tendance à dire « attention elle est effectivement une, mais, elle est aussi plurielle ». Il ne faut pas publier qu'on a une jeunesse, parce que tous les jeunes ont des caractéristiques communes ou autres, mais, aujourd'hui, à travers la jeunesse, on connaît les inégalités. Tous les jeunes ne sont pas dans la même situation, ils n'ont pas les mêmes avantages, ils n'ont pas les mêmes environnements. Donc, prenons garde quand on parle de la jeunesse. Ramenons très rapidement que, face à des tas de choses, notamment face à la question de l'insertion sociale et professionnelle, voire du lien à l'économique, tous les jeunes ne sont pas dans la même position face à cette question-là. Deuxième élément, c'est que les crises que nous vivons, quelle que soit leur nature, frappent d'une manière générale les plus démunis mais frappent en particulier les jeunes. On a pu le voir depuis 20 ou 30 ans, notamment sur la question de l'insertion sociale et professionnelle. S'il y a encore 20 ou 30 ans, pour les jeunes il y avait un laps de temps avant de trouver un boulot qui pouvait exister, aujourd'hui il est très long. Avant, ça frappait surtout les jeunes qui étaient très peu qualifiés, qui étaient en échec scolaire etc, aujourd'hui on voit que même les jeunes diplômés universitaires sont confrontés de façon assez forte et qu'ils sont, eux aussi, confrontés à des éléments de précarité, d'incertitude quant à leur avenir etc. cette situation-là atteint un point assez fort à tel niveau qu'on peut presque se demander si on n'a pas sacrifié une partie de notre jeunesse, aujourd'hui, puisqu'on a une masse importante de jeunes qui ont des difficultés d'avoir un espoir de trouver une insertion, de trouver leur place dans notre société. Ça a des effets quand même relativement catastrophiques.

Autre point que je voulais introduire, c'est que la question de la solidarité vis-à-vis de ces populations-là, particulièrement des jeunes aujourd'hui, on est encore sur un vieux modèle, on n'a pas avancé, qui est celui de renvoyer la responsabilité de la solidarité vis-à-vis des jeunes aux familles puisqu'au dessous de 25 ans aucun dispositif de solidarité nationale n'existe réellement, pas droit au RMI, pas de revenu universel pour les jeunes ou autre. Donc, finalement, ce sont les familles. Et, quand on est basé sur un système comme ça, c'est-à-dire qu'on reproduit ou qu'on maintient que ce système de solidarité reste un système de solidarité inégalitaire parce que les jeunes qui évoluent dans un environnement familial où il y a des moyens ont droit à une solidarité confortable et ceux qui sont dans des familles en précarité ou en difficulté, ils ont une solidarité à la hauteur des moyens de leur propre famille. On ne s'est pas saisi de cette question-là. Et, en renvoyant cette responsabilité, ce qui pouvait peut-être être valable jusqu'à un certain temps, aujourd'hui, dans le contexte économique actuel, c'est, je crois, un abandon que nous faisons du devoir que nous avons. Je dirais également que le regard que l'on porte, aujourd'hui, sur la jeunesse reste le même, n'a pas beaucoup changé, à mon avis personnel, ça peut se discuter, alors que la jeunesse, elle, a beaucoup évolué, dans mon observation personnelle. Je trouve que nos jeunes, actuellement, sont remarquables de qualités, y compris de qualités intellectuelles à différents niveaux qu'ils soient universitaires ou même des jeunes qui ne sont pas forcément allés à l'université on a des jeunes qui ont une conscience très très forte, très pointue sur des tas de choses, qui savent énormément. La société aurait dû modifier son regard sur la jeunesse et, notamment, la question clef fondamentale, c'est l'acte de confiance qu'on pose en direction des jeunes. Alors qu'on a une jeunesse, de mon point de vue, qui a beaucoup évolué dans sa compétence globale, on devient beaucoup plus compétent assez rapidement, le regard reste quand même quand des jeunes veulent entreprendre, toujours, un peu avec une certaine défiance, un manque de confiance.

Dernier point sur la question de la jeunesse, c'est qu'on pointe quand même, ce n'est pas toute la jeunesse, qu'un grand nombre de jeunes ont une aspiration extrêmement forte, posent beaucoup d'exigences en matière de qualité de vie. Ils sont très demandeurs d'un niveau de qualité de vie. Ils s'inscrivent dans des logiques de transformation sociale, ils ne l'expriment pas forcément comme ça, mais il y a une volonté de changement, c'est assez spécifique de la jeunesse bien évidemment. Mais, je crois qu'on a une génération qui a un projet indirectement, mais qui ne répond pas forcément aux normes actuelles telles que ma génération pouvait l'exprimer d'une façon peut-être plus sur un modèle traditionnel politique classique, mais il y a une expression politique de ce besoin de changement. Et, il se traduit souvent par une volonté de faire, mais d'une façon très peu instituée au sens de fuir parfois des lieux où ils pourraient être contrôlés.

Je vais essayer de ne pas être trop long par rapport à ça, mais comment on peut arriver à faire converger la problématique de la jeunesse et ce mouvement que constitue l'économie sociale et solidaire. Premier élément que j'ai envie de dire, c'est que la jeunesse est un temps de construction de sa personnalité, de sa propre personne, on finalise sa propre formation, et que ce processus peut s'opérer par une accumulation d'expériences pour un certain nombre de jeunes. Il y a des jeunes qui construisent leur personnalité par l'institution, par un processus de socialisation institué à l'université etc. Et, il y en a d'autres qui ne peuvent pas faire ça comme ça, mais qui, par contre peuvent construire leur personnalité par le fait d'expérimenter, de faire y compris dans l'expérimentation économique. Cette question-là me paraît importante du point de vue, à terme, de « comment la société contribue à aider des jeunes à faire des expériences et reconnaît que ce processus d'expérimentation pour les jeunes a un coût ? », de la même façon que former un jeune à l'université a un coût pour notre société. On pourrait porter un regard et dire que les jeunes qui dès 20 ans veulent prendre des initiatives, expérimenter de l'entrepreneuriat etc mériteraient d'être soutenus financièrement puisque leur propre formation, à travers cette expérience, sera utile dans un deuxième temps pour toute la société en général. Cet élément-là me paraît à retenir comme une piste de lien entre la problématique d'un certain nombre de jeunes dans leur processus d'insertion professionnelle et la question de l'économie sociale et solidaire qui, comme je le disais tout à l'heure, reste un espace privilégié d'expérimentation et dans le faire ensemble, à plusieurs. Je crois aussi que, comme élément fort, il faut affirmer qu'aujourd'hui on ne peut pas laisser une partie de la jeunesse à l'abandon et qu'on a une impérieuse, ce qu'on peut qualifier d'une impérieuse nécessité et un devoir, même que je qualifie de supérieur de prendre en charge la totalité de la jeunesse, de ne pas accepter qu'il y en ait une partie qui soit laissée à la traîne. Mettre en relation une partie de la jeunesse avec cet espoir que représente l'économie sociale et

solidaire comme nouveau modèle économique et comme terrain de travail, d'expérimentation me paraît aussi un élément déterminant.

Dernier élément de mon intervention, mais on reviendra parce que je pense que je suis trop long, je crois que nous devons, collectivement, avoir une vraie prise de conscience aujourd'hui sur cette question-là, sur la question du rapport qu'ont les jeunes avec leur avenir. Et, il faut que nous ouvrons tous collectivement des voies et que tous les acteurs de la société qu'ils soient les acteurs publics, les élus ou que ce soit même les acteurs économiques, nous devons nous mobiliser plus fortement aujourd'hui, et y compris les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Je dirais même les acteurs de l'économie sociale si on voulait un peu les différencier puisque ce sont ceux qui, aujourd'hui, ont les plus grands outils y compris les capacités financières les plus puissantes pour éventuellement, s'ouvrir vers cette jeunesse-là, parce que, aussi, l'économie sociale et solidaire dans sa vieille structure, je veux parler délicatement, mais a aussi besoin de renouvellement. On assiste aussi à un vieillissement, entre guillemets, de l'encadrement global de l'économie sociale, moins sur l'économie solidaire parce qu'elle est un peu plus floue dans son organisation. Le champ de l'économie sociale et solidaire ne peut pas manquer ce rendez-vous avec la jeunesse actuellement.

Je crois qu'il faut qu'il y ait, assez rapidement, de véritables politiques publiques, ce que je considère qui est une véritable politique publique en direction de la jeunesse qui intègre la dimension économie sociale et solidaire, possibilité de travailler, d'expérimenter l'économie sociale et solidaire. Ces politiques-là n'existent quasiment pas. L'Etat a renoncé, même si, tout dernièrement, il y a eu la petite opération jeunesse mise en place par la direction de l'éducation populaire de la jeunesse. D'ailleurs, ce n'est pas le hasard parce que ça a suivi de quelques mois la sortie de l'étude qu'on a faite. On l'a faite en partenariat aussi avec eux, donc ça a dû leur donner l'idée. Pour l'anecdote, M. Daubresse qui était Ministre, je crois de la jeunesse, était un collègue de la présidente, enfin ils siègent ensemble dans la même communauté, ils ne sont pas la même étiquette politique, de notre présidente qui est conseillère à Lille et à la métropole de Lille, donc peut-être qu'il y a eu des idées qui ont été puisées. C'est une petite opération qui s'appelle Jeunesse pour aider quelques jeunes à avoir des soutiens financiers. C'est bien. Mais, pour le reste, en termes de politique publique d'économie sociale et solidaire, il n'y a plus rien. *L'Etat n'a même plus*, il fut un temps où on a eu un secrétariat d'Etat à l'économie solidaire. Depuis, il n'y a plus rien, pratiquement aucune politique publique. Il n'y a que les collectivités territoriales et un certain nombre d'entre elles qui se sont mobilisées sur ces questions-là, qui se mobilisent. Notre réseau essaye de les fédérer. Donc, il y a une nécessité, rapidement, de construire de façon conjointe entre l'Etat et les collectivités territoriales une véritable stratégie en direction à la fois de l'économie sociale et solidaire et à la fois de la jeunesse de façon à ce que les choses changent. Je vais en rester là pour ma première intervention

**Marie-Line Fayol :**

Merci à vous pour tous ces éléments de cadrage et d'analyse. Je vous propose de concentrer les questions plutôt à la fin pour qu'on puisse avancer. On passe la parole à Monsieur Mazière.

**Cédric Mazière :**

Un petit mot de La Ligue de l'enseignement que peut-être beaucoup de gens connaissent de nom, mais pas forcément dans les faits. On est une confédération de 30 000 associations sur tout le territoire. Il y a une fédération départementale par département français dont vous avez les éminents représentants au premier rang pour celle de l'Allier. On a des activités très variées parce que les associations qui font partie de la confédération sont aussi très variées. Il y a notamment deux fédérations sportives qui organisent, par exemple, le sport primaire à l'école, du sport loisir pour l'ensemble des jeunes et des adultes qui souhaitent en faire. Beaucoup d'associations qui organisent du cinéma en milieu rural, du spectacle vivant, beaucoup d'associations culturelles. On intervient aussi dans les prisons sur les dimensions culturelles. Une grosse activité d'organisation de colonies de vacances, c'est un peu dans l'actualité en ce moment, et de centres de loisirs sans hébergement. On fait aussi beaucoup, par exemple, de formations de délégués élèves, c'est-à-dire qu'on a toute une série d'activités en complément de l'école publique en tant que telle, qui vont jusqu'à, par exemple, des animateurs des pauses méridiennes, c'est-à-dire la pause de midi, sur un certain nombre d'aspects, notamment les questions de laïcité qui peuvent se poser dans ce cadre-là. C'est histoire de vous donner un bref aperçu des champs qu'on peut brasser, des publics qu'on peut avoir au sein de la confédération.

Je voulais commencer en disant une chose un peu de mauvaise foi. On a tendance, souvent, à s'intéresser à la place des jeunes, en tout cas au rapport des jeunes avec l'économie sociale, dans des contextes un peu particuliers qui sont un peu intéressés, du style, comme vous l'avez souligné juste avant, le fait que nos structures vieillissent. On peut en parler un peu et on a un certain nombre d'administrateurs qui sont aussi un peu vieillissants, c'est une difficulté structurelle et importante de savoir comment on fédère, comment on laisse une place aux jeunes dans nos structures avec des problématiques qui sont complexes, comment on fait en sorte qu'ils puissent s'intéresser aux problématiques, qu'ils puissent apporter leur part, qu'ils expérimentent aussi le rôle d'administrateur. C'est des choses qui sont assez compliquées, sauf qu'on a tendance à repousser ces questions de la place des jeunes dans nos structures, quand il y a autre chose à gérer. Et, finalement, on les gère quand la situation est un peu dramatique entre guillemets. On peut se poser aussi la question de la place des jeunes dans l'économie sociale quand il y a beaucoup de chômage pour les jeunes et qu'une des solutions pour résoudre le chômage, c'est qu'ils créent leur propre emploi dans le cadre de l'économie sociale parce qu'en plus ces jeunes ont des valeurs. Je dis ça de manière un peu provocante parce que, mine de rien, les intentions avec lesquelles on se pose la question de la place des jeunes dans l'économie sociale ne sont pas neutres. Et, de manière générale, le contexte dans lequel interviennent ces questions n'est pas neutre. Pour illustrer ça, je prendrais aussi l'exemple du service civique que tout le monde commence un peu à connaître. On avait un débat, il y a un mois, dans le cadre d'une réflexion interne sur le service civique entre responsables de fédérations. Un sociologue nous disait qu'effectivement un dispositif comme le service civique dans un contexte où il y a un chômage massif des jeunes et où on interdit l'accès, ou, en tout cas, on restreint beaucoup l'accès à des aides sociales comme le RSA et où on supprime, par exemple, les CAE, c'est-à-dire tous les contrats aidés, et on baisse les financements publics n'a rien à voir avec un service civique dans un contexte où on a exactement le contraire, c'est-à-dire un emploi relativement normal des jeunes. Tout est une question de perception et de contexte. Effectivement, si on se pose la question de la place des jeunes dans l'économie sociale et quand on est intéressé très directement, la perception des jeunes quand il va s'agir d'aller dans l'économie sociale, elle ne va pas être la même. Ils ne sont pas cons. Ça, vous l'avez bien dit. C'était le premier point.

Le deuxième point, c'est que les jeunes s'engagent. Il faut arrêter de penser le contraire. Ça fait quelques années qu'on le dit. Vous l'avez redit les jeunes sont super. Ils s'engagent, c'est vrai. On le voit. Il y a plus de 15 000 associations composées uniquement d'étudiants aujourd'hui. On a mis, historiquement, en place depuis 10 ans un dispositif avec d'autres fédérations d'éducation populaire qui s'appelle le réseau national des juniors associations qui permet à des jeunes mineurs de s'engager sous forme d'association de fait et de bénéficier d'un compte en banque et d'une assurance. Il y a 10 000 jeunes qui composent ces structures associatives. Ça fonctionne très bien. Ça n'a pas arrêté de croître depuis 10 ans. La dernière enquête valeur qu'a coordonnée M. Roudet, qui intervient dans un autre atelier à côté, le démontre. Les jeunes ont des valeurs. Ils s'engagent. Ils participent de plus en plus à la vie de la cité, des fois, aussi, dans des formes qui ne sont pas du tout institutionnelles. Je lisais encore, tout à l'heure, dans le train, la dernière publication de l'INJEP sur l'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités. L'introduction de Bernard Bier qui est aussi un autre sociologue parlait du fait qu'on a trop tendance, des fois, à mettre des dispositifs en place et que la forme institutionnelle des dispositifs a quelque chose de rebutant pour les jeunes, en tout cas pour un certain nombre et que ça avait un côté très normatif. Donc, il ne faut pas négliger le fait qu'il y a toute une série d'engagements qui se produisent, qui se passent en dehors de ces cadres-là. Ça existe. Et, il faut avoir conscience qu'on est dans une phase où on est de plus en plus dans l'injonction à l'engagement et que cette injonction, au fur et à mesure, elle est aussi quand même contreproductive parce qu'à force de demander aux jeunes de s'engager, au bout d'un moment, ça suffit. Oui, on est engagé, on fait des choses. Ça va deux secondes. Donc, il faut se méfier de ces injonctions répétées.

Je dirais un mot de l'accompagnement aussi parce que c'est quelque chose qui devient à la mode. C'était mentionné, notamment, dans le texte de présentation de l'atelier. C'est quelque chose qui est très à la mode. Ça fait partie aussi des choses qui sont évoquées dans la publication. Ce n'est pas moi qui les vends ces trucs-là. Il y avait quelques éléments que je trouvais assez intéressants là-dessus, c'est-à-dire que tout le monde se met à parler d'accompagnement de chômeurs, d'accompagnement. On accompagne tout le monde en fait. L'accompagnement des projets de jeunes, vous l'avez extrêmement bien dit, ça nécessite aussi une liberté, une capacité à laisser les gens se planter. Il faut réhabiliter le droit à la connerie, le droit à l'erreur, véritablement, le droit à

l'erreur, pas le droit à la connerie. La connerie, c'est la bêtise. Réhabilitons le droit à l'erreur. Quand on a 15 ans et qu'on essaye de monter un projet, on a le droit de ne pas réussir. Je reviendrai après sur la question « qu'est-ce que ça veut dire réussir un projet de jeunes ? ». Comment on évalue le fait que ça a réussi ou pas ? C'est une question aussi qui est intéressante à se poser. N'empêche qu'aujourd'hui on a quand même quelques signes politiques qui ne vont pas dans cette direction. Il y a deux exemples tout à fait récents dans l'actualité. D'une part, c'est la pré-majorité associative. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler. Il y a un amendement qui est passé dans une loi, cet été, sur les stages et l'alternance qui était censé apporter un plus pour la vie associative, en tout cas pour l'accès des mineurs, des 16/18 ans à la vie associative. Et, au final la rédaction de la loi suppose que, désormais, il faudra une autorisation parentale pour prendre des responsabilités dans une association alors que le législateur de 1901 avait fait exprès, et les débats de l'époque le mentionnent explicitement vraiment qu'il n'avait volontairement pas mentionné le fait qu'il y avait un critère d'âge pour prendre des responsabilités dans les associations. On verra comment ça évolue et de quelle manière ils rédigeront éventuellement un décret ou pas qui clarifiera la chose pour faire en sorte que cette autorisation parentale soit tacite. Aujourd'hui, dans les faits, c'est une autorisation tacite. Il n'y a pas besoin de papier. S'ils clarifient ça, véritablement, dans le décret, à priori, ça devrait lever les freins. Ceci dit dans la loi, ce n'est pas pour l'instant comme ça. L'autre signe que je voulais évoquer, c'est encore plus polémique et un petit peu plus lointain par rapport au propos. C'est l'évaluation que le ministère de l'Education nationale projette de faire en maternelle. Vous en avez entendu parler, je pense, c'était aux infos, ce matin. Dès 5 ans, on commence à prédestiner si on comporte un risque ou pas. C'est assez inquiétant sur la capacité à labelliser les individus selon ce qu'ils présentent comme signes normés ou pas à 5 ans. Je souscris complètement à ce que vous avez dit sur l'intelligence des personnes selon qu'elle se forme dans des parcours universitaires ou dans des parcours beaucoup moins formels. Il y a une intelligence qu'on ne reconnaît pas d'un point de vue académique, en tout cas, des savoirs faire, des expériences qu'on ne reconnaît pas d'un point de vue académique. Cette reconnaissance n'est pas forcément facile, mais elle nécessite d'être mise en travail et vraiment reconnue beaucoup plus institutionnellement. C'est sûr. Donc, laisser l'espace, laisser le droit à l'erreur. Il faut aussi laisser le temps. On voit un certain nombre d'élus qui, avec plein de bonnes intentions, veulent mettre en place des conseils de démocratie participative ou des conseils de jeunes, qui souhaitent véritablement en plus la participation des jeunes les plus éloignés, ceux des quartiers. « Il faudrait ça pour dans trois mois pour qu'on fasse les élections et que, dans un an, on ait des propositions etc. OK, super les mecs ». Mais, il y a toute une série de gens qui ont une défiance de ces institutions qui peut se comprendre et quoi est légitime. Recréer du lien ensemble, ça prend du temps. Aller discuter gratuitement avec ces gens, avec n'importe quels gens, je parle des jeunes de quartiers, il y a des personnes âgées qui sont très défiantes aussi vis-à-vis des institutions prendre le temps de recréer du lien, c'est un temps qu'il faut savoir se donner, sinon ça plante, ou, alors, on est dans l'opération de com. Mais, dans ce cas-là, on se le dit. Nous avons des fédérations départementales qui travaillent avec des collectivités territoriales sur ce genre de projets et dont une des principales difficultés, c'est d'arriver à faire comprendre que ça prend du temps. L'autre chose sur ce registre-là, c'est la nécessité quand on s'intéresse à un sujet aussi transversal que, par exemple, les jeunes et l'économie sociale, la nécessité d'une transversalité dans les politiques publiques qu'elles soient au niveau étatique ou au niveau des collectivités territoriales. Je pense qu'un certain nombre d'entre vous, par leur expérience professionnelle, savent à quel point la transversalité dans les services des collectivités territoriales est compliquée à mettre en œuvre. Mais, elle est indispensable. Je fais partie d'une grosse organisation. Il y a à peu près 8 000 équivalents temps plein dans tout le territoire. La transversalité ce n'est pas facile, mais c'est nécessaire véritablement. L'autre chose sur cette question-là parce qu'il y a toute une série d'institutions qui poussent des pions et qui sont volontaristes sur ces questions-là de la jeunesse, de l'économie sociale et du travail partenarial. C'est ce travail partenarial. Le conseil régional veut faire des choses parce qu'il y a une compétence sur les questions économiques qui fait que l'économie sociale et solidaire l'intéresse. Le Conseil général va vouloir faire des choses aussi, le rectorat pareil, les (CES ?). Et, tout le monde a ses valeurs, son projet. On est d'accord pour partager un diagnostic etc. Mais, au final, chacun est attaché à ses valeurs, son truc. Et, celui qui a réussi à mettre tout le monde autour de la table, c'est celui qui veut diriger. Il y a une vraie difficulté à dépasser ce clivage de pré carré pour arriver à se coordonner. C'est un exercice qui n'est pas facile, d'autant plus quand on met un certain nombre d'acteurs, comme les associations ou d'autres structures qui peuvent être aussi indépendantes, je pense aux CRES et aux Chambres

de commerce et d'industrie qui ont leur part aussi sur ce sujet-là. Mais, il faut aussi apprendre à travailler ensemble. Ça veut dire avoir un minimum d'empathie pour comprendre quelles sont les problématiques des structures en face et ne pas être sur le registre « c'est moi qui paye, donc c'est moi qui décide ». La démocratie passe aussi par là, par ce travail où ce n'est pas celui qui paye qui dicte tout.

La dernière chose sur laquelle je voulais dire un mot, c'était sur cette question de l'évaluation. De plus en plus, on est dans une dynamique d'évaluation des projets qui est de l'évaluation quantitative. Il faut des indicateurs, des indicateurs chiffrés. Le problème est qu'il y a toute une série de choses qui ne sont pas forcément mesurables. En introduction, vous mentionniez que l'économie sociale se distinguait par deux valeurs qui étaient la solidarité et la démocratie. Effectivement, dans les associations, dans les SCOP, tout le temps qui se passe à élaborer des décisions collectives, tout ce travail de formation et cette capacité potentielle d'indignation qui est fondamentalement utile quand il y a des crises démocratiques, comment on le valorise ? Comment on le prend en compte dans l'évaluation ? Aujourd'hui, on a besoin de réhabiliter l'évaluation qui prend du temps, qui mesure les choses au fur et à mesure qu'elles avancent. Il y a une personne qui a réussi à pousser un peu ces choses-là au niveau de l'Etat, il n'y a pas très longtemps, c'est Martin Hirsch, le haut commissaire aux solidarités actives et à la jeunesse quand il a structuré le fonds d'expérimentation pour la jeunesse où les projets sont en partie financés, mais parallèlement à ces projets, il y a une évaluation qui est portée soit par un cabinet d'études, soit un laboratoire de sociologie pour regarder pendant 2/3 ans comment se déroule le projet, sachant que l'évaluateur n'a aucun lien financier, ni hiérarchique avec le porteur de projet.

Oui, cette dynamique avec les jeunes est intéressante. Elle est un peu plus intéressante que juste rendre des comptes sur trois indicateurs qu'on aura déterminés, qui sont plus des indicateurs d'activités que des pseudo indicateurs. Il y a vraiment un travail à faire là-dessus. Et je pense que s'il y a un sujet qui peut être intéressant à travailler avec les jeunes avant qui prennent des initiatives de leur côté et avec le monde de l'économie sociale parce que ce n'est pas forcément facile de travailler ensemble, c'est notamment cette question de la définition des critères d'évaluation de la richesse des projets et d'un pays au final. J'ai un peu dérivé sur des sujets tout à fait connexes, mais je me suis dit que c'était assez complémentaire de ce que vous pouviez dire.

**Marie-Line Fayol :**

Merci. On va donc passer à Monsieur Mast, à vous la parole.

**Julien Mast :**

Bonjour à tous. On va passer dans le faire, justement. Je suis venu pour vous expliquer ce qu'on a fait et ce qu'on fait encore aujourd'hui. C'est la preuve par l'exemple que les jeunes investissent l'économie sociale et solidaire et essayent de faire de leur mieux pour changer la société.

Je vais commencer par une petite histoire. L'histoire commence en 2006. On est plusieurs amis à se retrouver au même moment au chômage. On a 26/27 ans à peu près. On sort tous d'expériences professionnelles diverses. Je viens de la solidarité internationale. J'ai eu la chance de pas mal voyager, de travailler sur des problématiques internationales assez importantes. Quelqu'un d'autre vient des sciences, chercheur qui est assez frustré de ce qu'on lui demande de chercher, de ce qu'on lui demande de pondre comme rapports. Et, d'autres viennent de la communication. On est sur trois domaines complètement divers et pourtant on a les mêmes problématiques, une grosse frustration de voir qu'autour de nous les inégalités sociales sont bien trop présentes à notre goût et que, finalement, on nous dit à chaque fois « tu veux faire ça, c'est bien, mais ce n'est pas possible ». A force de nous dire « ce n'est pas possible », on s'est dit « nous, on n'a pas envie à 27 ans de se dire que ce n'est pas possible ». Donc, on s'est dit « allez OK, on va leur prouver que c'est possible et que ce n'est pas possible d'arrêter les jeunes quand ils en veulent ». On s'est décidé à y aller. Les frustrations, elles venaient de plusieurs choses, comme je vous disais du fait de nous dire que ce n'était pas possible et que pour nous, à 27 ans, on croit encore que tout est possible et on veut garder cette utopie. On se disait que pour créer une structure il y aurait des barrières. On va être confronté à énormément de problématiques qu'on avait déjà rencontrées dans nos métiers, mais aussi qu'on avait pu expérimenter par les différents projets qu'on avait faits en projets jeunes dans les différents dispositifs dont on a parlé avant. On s'est dit qu'on allait essayer de faire une structure plus ou moins idéale à notre niveau et ce qu'on espérait comme valeurs. On s'est dit que ce qui nous paraissait important dans une structure et, surtout, dans une structure qu'on voulait d'éducation au développement durable, pour construire

un monde solidaire il fallait qu'on ait une diversité de formations au départ. On était trois, on était sur une bonne diversité. On s'est dit que c'était quelque chose d'essentiel et que si on voulait avancer, il faudrait garder cette structuration avec des gens qui viennent de tous les milieux. Aujourd'hui, à E-GRAINE, on est 15 permanents. On a des gens qui viennent de l'élevage. On a des gens qui viennent de la communication. On a des gens qui sont journalistes. On a des gens qui ont fait Sciences-Po. On a beaucoup d'éducateurs. On garde cette diversité qui, pour nous, est essentielle dans l'économie sociale et solidaire. C'est croiser les regards et ne pas avoir les mêmes façons de penser. Pour construire un monde différent, il faut des gens différents. Ensuite, j'avais une autre chose. On se disait que plein de gens avaient fait des trucs super, on ne va pas refaire ce qu'ils ont fait. Pour nous, c'était essentiel de travailler en réseau. Donc, aujourd'hui, on travaille avec différents réseaux. On est fédéré à La Ligue de l'enseignement. On est adhérent d'un réseau qui s'appelle le réseau GRAINE, réseau d'éducateurs à l'environnement. On est adhérent de VivaCité, un réseau d'associations qui travaillent sur le mieux vivre en milieu urbain. On est membre de RITIMO, c'est les centres de documentation sur la solidarité internationale. On essaye de croiser tous ces regards pour apprendre de tous et d'avoir notre idée. Pour nous, c'est important d'avoir cette diversité en interne, mais aussi en externe pour pouvoir créer quelque chose de différent.

Ce power point n'est pas vieux, mais il est déjà en retard. On est 15 permanents. Ce n'est pas mal en 5 ans, c'est plutôt sympa. On est une bonne trentaine de bénévoles actifs, quand je parle de bénévoles actifs, il y a les membres du C.A et du Bureau, mais il y a aussi énormément de gens qui ont été touchés par le projet et qui sont venus nous renforcer sur différentes problématiques. Au départ, on n'était que des jeunes, et, là, on a réussi à s'entourer de gens qui le sont un peu moins, mais qui avaient encore cette utopie de croire que quelque chose de différent est possible. Aujourd'hui, on est une centaine d'adhérents. C'est intéressant, en 5 ans, d'avoir réussi à mobiliser une centaine de personnes autour de nous.

Pourquoi avoir choisi une forme associative ? Pour nous, c'est le seul moyen d'avoir une forme collaboratrice, ça aurait pu être une SCOP, mais par simplicité, on a préféré le statut associatif, mais surtout de donner la parole à chacun. Pour nous c'est important, même si je suis un des fondateurs, aujourd'hui je suis le directeur, ça fait du bien de se dire qu'on peut se faire virer demain. Ça peut permettre de se remettre en cause et d'avoir des prises de décisions politiques qui ne sont pas faites par ceux qui sont dans l'opérationnel au quotidien qui, souvent, se trompent parce qu'ils sont sous la pression quotidienne. Donc, important, cette diversité, important, cette forme associative avec un homme une voix qui pour nous est essentielle. Après, dans notre forme idyllique de structure, on voulait aussi qu'il y ait vraiment une juste rémunération de chacun. Donc, on a fixé, dans nos statuts, le fait que la rémunération est bloquée entre 1 et 1,5, c'est-à-dire que le plus haut salaire ne peut pas faire plus de 1,5 fois le plus bas salaire. Des fois, ce n'est pas forcément facile à mettre en place. Il y a toujours des gens qui veulent un peu plus. Mais, on se rend compte que c'est aussi comme ça que tout le monde est motivé de haut en bas et que chacun y met la même énergie. On ne vient pas travailler pour le salaire puisque que, de toute façon, il ne sera..... On a aussi voulu fixer dans nos statuts le fait d'insérer des jeunes, peut-être parce qu'on est jeune. Pour nous, c'est important de donner la chance à des gens en premier emploi. On a tous eu du mal à avoir notre premier emploi. Donc on s'était dit qu'on voulait que 30 % des gens qui sont dans la structure ce soit sur un premier emploi. On essaye de garder cette visibilité-là. Après, le grand plus qu'on essaye de garder, même si ce n'est pas facile tous les jours, c'est de se dire que tous les matins on arrive avec le sourire et avec le plaisir. On travaille sur des problématiques, quand on parle d'éducation au développement durable, qui sont souvent assez difficiles. On est sur des inégalités qui sont assez dramatiques. En plus, on est basé à Trappes. Donc, autant vous dire que dans les quartiers à côté de chez nous, ce n'est pas la joie tous les jours. Mais si un éducateur, n'est pas joyeux, le matin, quand il arrive, il ne pourra pas changer les choses. C'est quelque chose qui nous importe vraiment. On essaye de tout faire pour que chaque salarié prenne énormément de plaisir à son travail, par un choix, déjà, de ce qu'il veut faire et d'essayer de lui donner l'opportunité, s'il a envie de développer un nouveau projet ou s'il a envie d'aller sur une autre thématique de pouvoir la mener. C'est vraiment très important. C'est sûr que ce n'est pas facile tous les jours. Quand on a des mauvaises nouvelles, c'est difficile de garder le plaisir au travail. Il y a des jours où il y a de la tension, de la fatigue. C'est quelque chose qu'on essaye de garder avec tout l'esprit qu'on peut y mettre et toute l'envie qu'on peut y mettre. Aujourd'hui, ça marche plutôt puisqu'on est quand même 15 permanents. On a des demandes, comme beaucoup dans nos structures, de gens qui cherchent de l'emploi. Avant, on n'avait que

des jeunes qui venaient. Maintenant, de plus en plus, des gens de tout âge, de tous horizons et qui se disent que ça peut être une idée pour accompagner le changement. Comme disait Monsieur, la société a besoin de changement. Elle va être confrontée à des problématiques à très court terme. Elle est déjà confrontée à des problématiques aujourd'hui, mais elle va en avoir encore d'autres qu'elle n'imagine même pas. Les gens sont un peu perdus quand on parle d'avenir. Il va y avoir un gros besoin de gens pour accompagner le changement. Et, je pense que l'éducation est faite pour ça. Elle est faite pour accompagner le changement. Et, c'est peut-être pour ça, aujourd'hui, qu'on arrive à trouver notre place dans beaucoup de dispositifs, c'est qu'on essaye toujours de donner des réponses aux gens. Mais, la réponse n'est pas « ferme ton robinet et trie tes déchets », comme on entend souvent quand on parle du développement durable, mais, c'est bien d'expliquer la problématique et permettre à chacun d'avoir la compétence de pouvoir faire des choix. L'éducation au choix passe par : je comprends dans quel monde je vis, je comprends la problématique et peut-être qu'à la fin je fermerai mon robinet et je trierai mes déchets, mais si je commence par ça, ce n'est pas comme ça que je vais me forger une conscience politique, ni une conscience à agir.

Aujourd'hui, on a eu la chance d'être nominé au prix européen de l'économie sociale et solidaire. C'est une belle récompense. On était tous assez émus d'avoir reçu ce deuxième prix. C'était intéressant pour nous.

Aujourd'hui, 15 personnes qui travaillent sur trois projets différents.

Tout d'abord, les interventions de terrain. C'est une pédagogie basée sur de la pédagogie active avec, toujours, le maître mot c'est le débat et faire sortir les idées des gens et essayer de construire avec eux.

Vous voyez une vidéo qui présente un projet qui s'appelle « la caravane de l'éco consommation » qu'on essaye de faire tourner à travers la France. C'est un projet qui accueille 120 jeunes par jour qui font le tour de 8 cabanes dans un espace de 300 mètres carrés. Ils passent 20 minutes par cabane et ils essayent de voir toutes les thématiques du développement durable dont on a parlé, des cycles de vie d'un produit. Qu'est-ce que la consommation ? Mais, aussi sa consommation d'eau, d'énergie, de déchets, ses transports. Réfléchir à tout ça, mais dans un contexte global. Souvent, on nous demande des animations ponctuelles d'une heure. On a la chance de pouvoir garder des jeunes ou même des moins jeunes, on l'ouvre aussi au grand public le week-end, pendant 6 heures d'affilée, pendant 6 heures discuter avec les gens et finir sur un théâtre forum. Ce théâtre forum est, pour nous, un outil pédagogique essentiel. Je ne sais pas si vous connaissez un peu le principe du théâtre forum. Vous jouez une scène qui part au conflit et vous demandez au public de venir vous remplacer sur scène pour essayer de changer les choses. Aujourd'hui, c'est un des outils pédagogiques qui est le plus fort de ceux qu'on ait. Pour une fois, on montre aux gens que, par de simples choses, on peut changer une scène. C'est un concept monté au Brésil et qui est arrivé en France, qui malheureusement a été déposé et, aujourd'hui, je n'aurais plus le droit de parler de théâtre forum. Mais, je l'ai fait quand même. Cela permet à chacun de se dire que le changement dans la société est possible. Donc, c'est un outil qu'on utilise énormément, qui marche très bien avec les jeunes, très bien avec les adolescents qui ont besoin de se montrer qui ont besoin de monter que c'est différent, mais qui marche aussi très bien avec les adultes parce que, pour une fois, ils ont la place de s'exprimer, de montrer que, eux aussi, peuvent faire des choses. C'est un type de projet, des activités qu'on fait sur le terrain.

On essaye de coéditer avec l'Education nationale des supports pédagogiques pour les éducateurs et les enseignants afin de permettre à ces gens-là de mettre en place des séances de sensibilisation. En effet, on a la chance d'avoir énormément de personnel et de collaborateurs pour pouvoir travailler sur le terrain. Mais, on n'est jamais assez nombreux. Et, surtout, on remarque que c'est souvent les mêmes structures qui bénéficient d'un éducateur supplémentaire spécialisé et, nous, ça ne nous convenait pas. Donc, on a essayé de créer des supports multimédias qui reprennent tous les concepts qu'on a sur le terrain, mais qui permettent à n'importe quel éducateur qui a déjà l'habitude d'avoir un public en face de lui de pouvoir mener des séances de sensibilisation. Ça peut être des coffrets thématiques qui permettent de mettre en place des animations.

On pense que, dans le développement durable, la seule économie viable est l'économie sociale et solidaire. C'est une économie qui est rattachée à un territoire, une économie qui fait participer les gens.

On a créé le site « kiagi.org ». C'est quoi ? C'est montrer des exemples individuels ou collectifs pour montrer que ça marche et pour montrer qu'il y a des choses qui se mettent en place. Là, vous

avez un dessin animé de la famille « Kiagi ». Le principe de la famille Kiagi, c'est que c'est une famille métissée, multiculturelle qui ne plaît pas au FN, ça nous fait plaisir aussi, qui est censée représenter la famille moderne française. Elle essaye de montrer au quotidien les gestes qu'on peut réaliser à la maison. C'est souvent des petits gestes. C'est souvent des choses assez basiques comme on en parlait tout à l'heure. Mais, ce n'est pas tout, c'est juste un moyen d'amener l'internaute à aller sur le site et voir des contenus faciles. Mais, derrière, toutes les semaines, on présente une structure de l'économie sociale et solidaire qu'on trouve intéressante. On fait une vidéo gratuite pour la structure. On présente en 3 minutes ce qu'elle fait et comment on peut agir avec elle. Ça va de faire de la voile avec des handicapés, à un café solidaire, à un jardin d'insertion. C'est vraiment très large. Toutes les semaines, on montre une initiative qui est différente et qui montre aux gens que tous les métiers sont possibles dans l'économie sociale et solidaire, qu'on peut travailler dans tous les métiers que ce soit la finance comme disait Monsieur. Ça peut être dans n'importe quoi, mais on peut le travailler différemment. C'est important. Et, après des articles plus de fond sur les différentes problématiques. C'est un site qui, aujourd'hui, a un petit peu de visites, qui permet de se dire que c'est possible et peut-être de donner aussi envie à d'autres personnes d'intégrer l'économie sociale et solidaire. On entend beaucoup de gens dire « c'est super ce que tu fais, j'aimerais bien le faire ». Il y en a marre d'entendre « j'aimerais bien le faire ». Fais-le. Il y a plein de sensibilités et d'envies différentes. Mais, en tout cas, dans l'économie sociale et solidaire, on a la chance d'avoir une richesse et une diversité incroyables. On peut tous s'insérer dans l'économie sociale et solidaire si l'Etat donne les moyens pour pouvoir le faire et si on arrive à développer les activités comme vous disiez avant. Mais, il y a vraiment une diversité et il y a vraiment une capacité à s'engager là-dedans. C'est pour ça, à mon avis, que les jeunes arrivent à trouver chaussure à leur pied dans l'économie sociale et solidaire. C'est qu'il y a vraiment de tout. Chacun peut s'épanouir personnellement et aller vers la structure qu'il trouve intéressante.

Aujourd'hui, où on en est ? On parlait de finances solidaires. Il y a France Active, un réseau de financeurs solidaires qui nous a proposé de faire des études pour essayer d'implanter notre modèle dans différents territoires français. On est en train de réfléchir, de voir dans quels territoires s'implanter. Il y a déjà beaucoup de territoires et il y a déjà beaucoup de choses qui se font. Et, on n'est pas là pour essayer d'aller grappiller des territoires avec un développement incontrôlé, bien au contraire. On essaye de voir où il y a des structures qui ne sont pas comme nous, où il n'y a pas des structures qui répondent à ces besoins et essayer de s'implanter à ces endroits-là.

Notre gros objectif est de pouvoir atteindre les 200 adhérents et pouvoir essayer de demander l'intérêt d'utilité publique parce qu'aujourd'hui, je pense que l'éducation au développement durable est un intérêt d'utilité publique, même si ce n'est pas encore le cas. On a fait beaucoup de communication sur le Grenelle. On a fait beaucoup de choses, mais, finalement, dans les faits, ça ne se passe pas encore énormément, même s'il se passe déjà beaucoup de choses. Ça intègre beaucoup. Et je pense que, pour ceux qui travaillent dans les collectivités, les Agendas 21, la transversalité on vous la demande beaucoup. Vous avez beaucoup de mal à la mettre en place pour beaucoup. Mais, ça commence à venir. Mais, il y a encore besoin de beaucoup, beaucoup. Malheureusement, il faut aller vite, très vite parce qu'il y a beaucoup de choses à faire. Merci.

**Marie-Line Fayol :**

Merci à tous les trois pour ces interventions. Je pense qu'il y a des micros qui vont circuler dans la salle. Je suis sûre que vous avez déjà plein de questions.

**Dominique Tajana, Directrice de la Mission locale de Moulins :**

Mme Tajana, Mission locale à Moulins. On travaille aussi sur des expériences dans l'économie sociale et solidaire et ce que vous faites paraît extrêmement intéressant. Vous fonctionnez à partir de quels types de financement ?

**Julien Mast :**

On a plusieurs types de financement. On aimerait bien travailler par subventions, mais, malheureusement ce n'est pas forcément possible. On travaille sur différentes formules. On est des fois prestataires. On n'aime pas trop. Dans ce cas, on essaye de renverser la prestation en essayant de faire des travaux sur le projet et ne pas être qu'intervenants ponctuels. Aujourd'hui, notre budget est composé de 30 % de nos ventes, c'est-à-dire nos interventions sur le terrain

comme vous avez pu voir, ou les ventes des supports multimédias. Il vient de 30 % de subventions projets et 30 % de contrats aidés. Il reste une dizaine de % liée au mécénat et aux dons. On travaille sous tous types de dispositifs. Aujourd'hui, si on veut créer des actions, on est obligé d'avoir une diversité de types de ressources.

**Dominique Tajana**, Directrice de la Mission locale de Moulins :

Et deuxième question. Vous avez évoqué la fondation France Active pour venir dans nos territoires. Vous avez des financements pour pouvoir aller dans d'autres territoires ? Comment vous envisagez ça ?

**Julien Mast** :

France Active nous propose de financer 50... Il y a eu le grand emprunt sur le développement de l'économie sociale et solidaire où il y a pas mal d'argent, même si, par rapport à d'autres problématiques, il y en a moins. France Active a récupéré un fonds qui lui permet de financer à 50% l'étude d'implantation. On cherche 50 % autres pour pouvoir faire une étude. C'est une question d'écritures. Il y a toujours moyen d'arriver à se débrouiller.

**Henri Arevalo** :

Si personne ne prend la parole, je suis un peu ému par la présentation qui a été faite. Peut-être que dans mon intervention, je n'avais pas réussi à faire passer ça et notre ami l'a fait, c'est-à-dire tout ce potentiel qu'il y a au sein de notre jeunesse dans la créativité, dans l'inventivité. Là, c'est une expérience un peu particulière sur le registre de la sensibilisation et l'éducation au développement durable. On a repéré tout un tas d'autres expériences surtout dans le domaine des services aux populations, pas dans l'univers de la production traditionnelle. Mais, chacune des expériences qu'on a pu repérer est un peu comme ça. Il y a une force intérieure de volonté de faire avec précision, avec qualité, de se positionner sur un registre professionnel qui était systématique. Je ne dis pas qu'on en a repéré des milliers en France. Ce que je retiens, c'est qu'il y a réellement un potentiel et que notre pays aurait intérêt à complètement créer les conditions d'éclosion de toutes ces entreprises-là. Et, notamment, la question qui est posée est comment on inscrit le modèle économique dans la durée. Il y a pléthore de dispositifs qui vous permettent de démarrer. Le problème va se trouver rapidement quand ils vont avoir épuisé l'ensemble des systèmes qui les accompagnent au départ. On a mis en évidence que beaucoup d'entreprises portées par les jeunes qu'elles soient associatives, c'est le terme générique, ou initiatives portées par les jeunes sont très dépendantes actuellement des contrats aidés indirectement. La solution est l'association. Ils ne sont pas allés vers un modèle SCOP. Le problème est de construire des politiques publiques qui ne se contentent pas de filer le coup de pouce, mais qui s'inscrivent dans l'accompagnement, l'accompagnement, je ne sais pas s'il faut le reprendre puisqu'il a été critiqué tout à l'heure, mais, au-delà de l'accompagnement, une forme de reconnaissance. Et, c'est vraiment un acte politique fort de notre société de dire que ces entreprises ont une utilité sociale, environnementale reconnue et ça sert à l'intérêt général global. A ce titre-là, il n'y a pas d'aberration à ce que soit organisé une forme de financement public qui permette à ces entreprises, pas pendant un an, deux ans, mais pendant une durée relativement suffisante pour qu'elles puissent après trouver – il ne s'agirait pas de subventionner des années et des années – leur autosuffisance et leur place sur le marché entre guillemets. On pourrait y revenir. Quand on observe comment les collectivités territoriales interviennent pour faire du développement économique et qu'on observe les sommes importantes que les collectivités territoriales injectent dans l'économie classique, qui ne servent pas forcément l'intérêt général, on ne voit pas pourquoi toutes ces entreprises de l'économie sociale et solidaire qui sont, par essence même, dans leur fondement au service de l'intérêt collectif, de l'intérêt général, souvent des partenaires du service public pour améliorer un service aux populations dans des logiques de traitement égalitaire des citoyens ne seraient pas financées autant sinon plus qu'une entreprise traditionnelle. Je suis toulousain. Pour qu'Airbus construise l'A380, l'Etat ne s'est pas gêné à financer une route très originale qui a coûté pratiquement un milliard d'euros sur des fonds publics. Vous avez même une loi d'exception pour ça. Quand on observe comment font les collectivités pour aménager des zones, on balance beaucoup de fonds publics vers les entreprises privées, je le redis parce que c'est important, des entreprises dont on n'a pas forcément la garantie qu'elles servent à l'intérêt général, même certaines dont l'objet de production est presque de détruire des emplois. Ce que je voulais faire passer aussi comme message, c'est qu'il y a un gros potentiel. Et sans vouloir être

long, quelque chose est important aussi, je ne l'ai pas dit mais auquel je tiens particulièrement, c'est que toutes ces expériences ont une valeur d'éducation populaire pour moi, c'est-à-dire qu'il y a un lien extrêmement fort entre l'économie sociale et solidaire et l'éducation populaire. Ceux et celles qui vivent ces expériences ressortent plus forts, ressortent construits, ça revient à ce que j'ai dit dans le rapport à la jeunesse, c'est un acte de formation. Ces expériences-là les construisent. Et, du point de vue de la conscience globale, c'est extrêmement important. Je pourrais citer des exemples dans ma commune où, il y a 30 ans, j'ai poussé, en tant que militant, la création d'une crèche parentale. C'était les premières. C'était en 1981 il y a 30 ans. Mon fils a 30 ans. Elle fonctionne encore. Cette crèche parentale, dans notre commune de 12 000 habitants, au-delà du fait d'accueillir les enfants et d'avoir ce service, elle a formé des générations de parents qui, parce qu'ils étaient impliqués dans la structure, dans un modèle d'économie sociale et solidaire - on avait un système qui ressemblait aux sociétés coopératives d'intérêt collectif avant qu'elles ne soient mises en place - pendant 30 ans, il y a eu presque 20 générations de parents qui sont passées et ces 20 générations, je ne sais pas combien de familles, ça fait beaucoup, on les retrouve au cœur de notre ville comme des acteurs majeurs de la vie associative, de la vie politique. Et, beaucoup d'entre eux parce qu'ils ont vécu cette expérience d'administrateurs d'une crèche parentale, ils se sont inscrits. On pourrait prendre plein d'exemples comme ça. On voit que ça a une forte forte utilité qui mérite rémunération et accompagnement financier parce que le problème est là. Je suis trop long. Excusez-moi.

**Philippe Courtesseyre**, Directeur adjoint Education, Jeunesse et Sports au Conseil général des Landes :

Bonjour à tous. Philippe Courtesseyre, Conseil général des Landes. Ce n'est pas une question, plutôt une réflexion personnelle en écho à ce que vous venez de présenter, Monsieur Arevalo. Peut-être que vous en avez entendu parler, le département des Landes vient de remporter, sinon une guerre juridique, au moins une bataille juridique liée à la gestion publique de l'eau. Vous allez voir où je veux en venir par rapport à ce que vous disiez sur le financement de l'économie sociale et solidaire. Le département des Landes, il y a maintenant une quinzaine d'années, a conditionné ses subventions aux communes à une gestion publique de l'eau à travers un syndicat qui s'appelle le SIDEC, qui est un syndicat d'équipement des communes. Certaines entreprises privées, notamment la Lyonnaise des eaux, se sont évidemment opposées sur le principe de libre concurrence et de libre administration des collectivités à cette gestion-là. Il se trouve que le Conseil d'Etat vient de donner raison au département des Landes sur, justement, le principe de libre administration des collectivités et du libre choix du département de pouvoir verser ses subventions selon les conditions qu'il souhaitait mettre en place. Est-ce que l'économie sociale et solidaire ne pourrait pas être aussi un critère de financement des collectivités sur ces projets-là ? Evidemment, nombre de collectivités, dont le département des Landes, évidemment, financent les entreprises, financent les industries pour qu'elles s'implantent, pour qu'elles se développent. On parle souvent aussi de conditionnement de ces subventions-là au fait qu'il n'y ait pas de licenciements, au fait qu'elles restent plusieurs années. C'est la réflexion que je voulais lancer comme vous faites partie d'un groupement de plusieurs types de collectivités. Ça pourrait être quelque chose qui serait évoqué, conditionné à l'économie et au fait qu'elle relève, à un moment, de l'économie sociale et solidaire au niveau du projet et au niveau de tous les critères que je ne maîtrise pas, je parle en tant que profane parce que je connais très peu ce domaine-là, d'où ma présence ici, mais qui pourrait être élaboré collectivement au niveau des territoires.

**Henri Arevalo** :

D'abord, les collectivités locales achètent des produits en quantité. On est des consommateurs pour l'intérêt général. Dans les logiques des marchés publics, aujourd'hui, il est tout à fait possible, il y a plusieurs articles, je ne suis pas expert, le RTS y a travaillé, c'est la question d'intégrer dans les marchés publics des clauses soit sociales, soit environnementales. C'est possible. Et, les entreprises doivent répondre à ces systèmes-là. Il faudrait le regarder dans le détail. Il ne faut pas non plus que ça soit tellement fermé, qu'une seule entreprise puisse répondre au marché, qui est l'entreprise d'économie sociale sous forme SCOP qui est à tel endroit. Il y aurait un problème. Mais, il y a une possibilité d'introduire des clauses qui vont faire en sorte que les entreprises d'économie sociale et solidaire puissent aussi entrer dans le système et pouvoir être préférentiellement choisies, à qualité égale.

**Julien Mast :**

Dans ce cadre-là, à travers le Grenelle, il y a une obligation des différentes collectivités de prendre en compte l'économie sociale et solidaire et notamment de travailler sur les coresponsabilités des achats. C'est assez dur à mettre en place. Il y a des structures d'économie sociale et solidaire, artisans du monde ou max Havelaar, qui travaillent sur le commerce en général, qui ont monté un dispositif qui s'appelle « territoires de commerce équitable ». Commerce équitable, dans notre imaginaire, c'est forcément relations nord/sud, mais on travaille dans le commerce équitable en relations nord/nord aussi et dans le commerce de proximité. C'est un dispositif que je vous conseille d'aller voir parce que c'est très bien monté. Et, c'est un dispositif d'accompagnement des collectivités territoriales pour faciliter ces choses-là. De plus en plus, on parle des structures de l'économie sociale et solidaire. Des gens se spécialisent dans l'accompagnement des collectivités territoriales pour mettre en place différents services. Et, grâce à l'économie sociale et solidaire, je pense notamment à VIVRAO, une structure qui travaille sur remettre les cuisines en bio ou, en tout cas en local, et qui fait des groupements qui travaillent avec différents agriculteurs, en transformation de terres en bio ou déjà en bio, pour les regrouper, pour pouvoir répondre ensemble, sous forme de coopérative, à un appel d'offres. Le problème est que, souvent, les structures d'économie sociale et solidaire ont des petites capacités. Quand c'est la mairie de Paris qui demande à passer sa cantine en bio, ça devient tout de suite beaucoup plus compliqué. En ce moment, il y a des structures qui se spécialisent et c'est très intéressant.

**Henri Arevalo :**

Pour compléter, on a un problème qui est lié à la loi Sapin, une loi mise en place par le gouvernement de gauche, qui est allée dans le sens de la mise en concurrence systématique et obligatoire. Il y a une vraie question à aborder et peut-être qu'il faut revisiter. Il faut qu'il y ait compatibilité avec les lois européennes. Je me dis que, par rapport aux services publics, l'économie sociale et solidaire et pour une partie de cette économie-là, est un allié objectif du service public. J'y tiens à cette idée-là. Je suis personnellement favorable, en tant qu'élu, à ce que quand il y a des services, on les gère en direct. Autant qu'on le pourra, on gère en direct, gestion de l'eau, les crèches etc. Mais, le constat clair, s'il y a des élus dans la salle, peut-être qu'ils iront dans mon sens, c'est qu'une commune ne peut pas tout gérer, ne peut pas répondre à tout, qu'elle n'a pas la réactivité possible et qu'on peut avoir des partenaires autour de la collectivité publique parce que je dis souvent que la collectivité publique, la commune, c'est une forme, je ne dis pas d'économie solidaire, c'est peut-être abusif, mais on mutualise, c'est la forme supérieure de coopération de citoyens dans un territoire, et qu'autour de la commune, il y ait un halo de structures qui soient directement liées dans un cadre de partenariat, qui soient labellisées peut-être « économie sociale et solidaire » parce que la redistribution des bénéfices est contingentée, réglementée comme ça l'est pour les associations, les SCOP etc, mais qu'on ait une stratégie de ce type-là. Donc, rapidement, la loi Sapin et toutes ces mises en concurrence dans les délégations de service public, c'est plus compliqué. On remet Véolia ou la Lyonnaise des eaux au même niveau que la petite crèche parentale qui etc. Là, il y a un travail à faire de révéifier si on ne peut pas faire évoluer les choses. Ça serait un élément de stimulation pour ce secteur économique qui est noble, fondamentalement. Et, si on fait le lien avec la thématique de notre atelier, il y a toute cette jeunesse qui est prête peut-être à y aller, mais pour qui ce n'est pas évident. Déjà créer une entreprise, créer une structure même pour quelqu'un d'expérimenté, c'est une aventure personnelle, c'est une prise de risques, c'est beaucoup de boulot, c'est un choix de vie. Et, quand vous êtes jeune, vous avez malgré tout, par rapport à ce que je disais tout à l'heure, le handicap de la confiance limitée qu'on vous fait, parfois le manque d'expérience et le droit à l'erreur qui n'est pas accepté, quand vous êtes sur le marché vous n'avez pas le droit de vous planter sinon vous crevez immédiatement. Il y a des choses à explorer.

**Julien Mast :**

Je pense aussi qu'il y a la forme SIC qui n'est pas du tout assez utilisée par les collectivités territoriales. Tu peux peut-être expliquer mieux que moi la forme juridique. En gros, c'est une coopérative où la collectivité territoriale entre en tant que partenaire et actionnaire dès le départ. C'est un format qui est parfait pour pouvoir développer l'économie sociale et solidaire et qui peut permettre, comme on le disait tout à l'heure, par rapport au fait d'investir sur du long terme sur des structures d'économie sociale et solidaire. Même quand on est bien implanté dans un territoire, toutes les collectivités sont très réfractaires à ça. Ça leur fait peur d'investir là-dedans,

alors qu'elles sont prêtes à le faire dans d'autres combats qui sont bien moins intéressants. Ce n'est pas du tout assez exploité. A mon avis, c'est l'outil qui avait été créé pour ça et qui a une portée très forte, mais qu'on n'utilise pas.

**Henri Arevalo :**

Pour donner l'information, les sociétés coopératives d'intérêt collectif, les SIC, ont été créées en 2002 à la suite de l'expérience du secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, conduite par Guy Hascoët, pratiquement 100 ans après la loi de 1901. Elles sont à mi-chemin entre la loi de 1901 et la société coopérative de production, la SCOP. La particularité, c'est que ça doit avoir une logique d'intérêt collectif qui était même agréée par le préfet. Et, à l'intérieur vous avez plusieurs collèges d'actionnaires, et, dans les actionnaires potentiels, les travailleurs de la structure, les clients potentiels, des personnalités, mais aussi des collectivités territoriales qui ont le droit de devenir actionnaires des SIC, alors qu'une collectivité territoriale, hormis la région, n'a pas le droit de devenir actionnaire d'une société anonyme, hormis les sociétés d'économie mixte. Ça commence à se développer, mais pas autant qu'on pouvait l'espérer. On a un outil juridique qui est un bel outil qui est en place. C'est ce que je disais tout à l'heure, tous les outils existent, il faut les mettre en mouvement.

**Angélica Trincade-Chadeau, Chargée d'études et de recherches Insertion des jeunes à l'INJEP :**

Je voudrais poser juste deux questions.

Est-ce que vous pouvez développer un peu plus le lien avec le territoire ? Comment vous avez fait, par exemple, pour développer l'activité s'appuyant sur la commune ? Est-ce que vous avez eu un partenariat mis en place, notamment pour tout ce qui est animation avec l'Education nationale ? Est-ce qu'il y a eu des choses dans ce sens-là ? Est-ce qu'il y a eu, par exemple, une aide de la politique de la ville ou pas ?

Et, deuxième question sur l'accompagnement. J'entends bien ce que Cédric Mazière disait sur l'accompagnement. C'est vrai que l'accompagnement ne devrait pas être une fin en soi. Néanmoins, il y a des jeunes qui ne peuvent pas se débrouiller et essayer de se casser la figure tout seuls. Il y en a qui ont besoin quand même d'être accompagnés un minimum. Je voudrais savoir comment vous avez fait. Est-ce que vous avez eu besoin d'être accompagné à un moment donné et par qui ? Merci.

**Julien Mast :**

Je vais commencer par la deuxième question, c'est plus facile. On a toujours besoin d'accompagnement. Je crois que ce n'est pas possible de faire sans, que ce soit l'accompagnement de sa famille, de ses amis ou de structures annexes. On a la chance quand on est une structure d'économie sociale et solidaire à partir du moment où elle a un employé de pouvoir être accompagnée par un dispositif du ministère du travail, si je ne me trompe pas qui s'appelle dispositif local d'accompagnement qui est porté, notamment, par La Ligue de l'enseignement dans certains territoires, porté par d'autres structures dans les territoires. Ces accompagnements permettent d'avoir des accompagnements collectifs avec d'autres structures de l'économie sociale et solidaire, de faire des journées d'échange sur différentes problématiques quelles qu'elles soient financières, juridiques, management, tout ce qui peut faire la vie d'une structure et après, d'avoir par, minimum un accompagnement avec un consultant qui vient trois jours sur une problématique. Le premier accompagnement qu'on a dû avoir, c'était sur la convention collective, faire attention à nos contrats, aux contrats de partenariat qu'on mettait. Aujourd'hui, on a monté une société de production audiovisuelle qui appartient à 100 % à l'association pour pouvoir développer nos projets et pour pouvoir être diffusé en télé parce que comme on était jeune et en association, ce n'est pas la peine de parler à une télé. Ils ne veulent parler qu'à des entreprises. Pour eux, vous n'êtes pas professionnel. C'est un autre débat. On a créé une structure de production pour avoir un autre statut juridique. Le DLA nous a accompagné dans cette démarche-là. Pas mal de choses qui sont faites exprès pour ça. Les DLA c'est important. Après, il y a tous les réseaux, c'est ce que je disais tout à l'heure. Si on ne s'était pas rapproché de La Ligue de l'enseignement ou d'autres structures, on n'en serait pas là. On a eu la chance d'avoir des locaux qui nous ont été loués à des tarifs intéressants, des choses comme ça qui permettent l'accompagnement en tant que tel. Après, c'est du conseil. On a la chance d'être dans un immeuble où il n'y a que des structures d'économie sociale et solidaire. Quand on a une problématique, au lieu de chercher sur le net pendant trois heures et de ne pas seulement

comprendre, on va taper à la porte d'à-côté. Ça aide. C'était sur la partie accompagnement. Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

**Cédric Mazière :**

Juste pour préciser. Je ne critique pas l'accompagnement en soi. Je dis juste qu'il est mis à toutes les sauces et qu'un certain nombre d'offices y trouvent un marché potentiel pour se faire du fric très honnêtement. A un moment donné, ça devient l'apanage de tout, l'accompagnement normatif de tout et tout le monde. Sur les projets collectifs, ce n'est pas la même chose. il y a différentes façons de faire de l'accompagnement. Je parlais simplement des projets collectifs de jeunes, notamment des jeunes mineurs où il faut savoir leur foutre la paix. Par contre, il faut aussi savoir être là quand il faut. Ça se traduit de différentes manières. Bernard Bier le dit dans l'article en question. On fait même de l'accompagnement de l'accompagnement. On finit par marcher sur la tête.

**Julien Mast :**

Par rapport à la présence territoriale, elle se gagne avec le temps. Je sais qu'il y a des gens de la commune de Trappes ici. Ils ne vont pas m'en vouloir parce que je pense qu'on n'est pas aidé par la commune de Trappes. On est entrain de travailler en tant que prestataire sur certaines actions. Ça se développe. Mais, en rien, on est intégré au dispositif de subvention de la commune. Aussi et je le reconnais, il y a des problématiques tellement importantes à Trappes qu'il y a peut-être des priorités. L'emploi est une priorité. Notre structure fait de l'emploi, mais on est sur des problématiques de précarité énergétique, d'accès à l'éducation, d'accès à l'eau. C'est des problématiques qui sont aussi prioritaires et qui méritent d'être traitées le plus rapidement. Aujourd'hui, on est bien accompagné par la communauté de communes. Ça commence à venir. Je ne veux pas vous mentir en vous disant que j'ai (n'ai pas ?) tapé aux portes. On est des gens qui ne s'arrêtent jamais. On essaye toujours de taper aux portes, taper aux portes. Les premières portes qui se sont ouvertes sont celles de la Région Ile-de-France. La région Ile-de-France a des dispositifs d'accompagnement d'économie sociale et solidaire qui sont bien faits. On pourra toujours les améliorer. On a la chance d'avoir une région assez intéressante, qui accompagne et qui n'a pas froid aux yeux sur le fait de donner des budgets aux jeunes. C'est déjà une belle chose. C'était déjà la Région Ile-de-France. Aujourd'hui, comme je vous disais, je ne vais pas vous mentir, depuis qu'on a été nommé au prix européen de l'économie sociale et solidaire, d'un coup c'est plus facile. La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui est une des communautés de France qui a le plus d'argent nous donnait jusqu'à présent 4 000 euros. Cette année, elle nous a proposé 80 000. D'un coup, ce n'est plus la même chose parce qu'on vous fait confiance, vous avez été reconnu par une institution. C'est le temps de l'implantation. Pendant ce temps-là, quand on avait 4 000 euros, on était en train de travailler dans tous les foyers de jeunes travailleurs, on était dans tous les foyers africains, les foyers Sonacotra de Trappes à faire des animations gratuites. C'est parce que je pense qu'on a eu le courage, la volonté de continuer qu'aujourd'hui cette reconnaissance tombe. Ces 80 000 euros, c'est énorme. Je ne pense pas qu'on les aura. Comme d'habitude, c'est de la poudre aux yeux. Ce qui est sûr, c'est que c'est la reconnaissance d'un travail qui est vraiment fait sur le terrain. Aujourd'hui, beaucoup de gens commencent par demander et après ils font. C'est ce que je disais, tout à l'heure, on a fait l'inverse. On a toujours fait parce que, dans nos métiers d'avant, on disait « on va voir si les subventions tombent, après on fera. Les inégalités sont là. Il faut le faire maintenant. Quand on va faire des interventions dans un foyer malien, il y en a vraiment besoin. On ne fait pas des interventions sur des problématiques internationales. On n'est pas dans de la discussion, on est juste dans de l'échange. C'est la base de créer un développement durable, c'est d'échanger. C'est des choses qu'on fait naturellement parce que, naturellement, ça ne nous dérange pas d'aller manger un bout, d'aller discuter le soir et de faire une intervention. C'est une reconnaissance. A nous de garder la même véracité dans ce qu'on fait et de ne pas se mettre de côté parce que, d'un coup, on a eu les subventions.

**Henri Arevalo :**

80 000 euros, ce n'est pas le prix européen. C'est parce que vous êtes dans cet ouvrage.

**Julien Mast :**

C'est parce qu'on est dans cet ouvrage qu'on a eu le prix européen.

**Henri Arevalo :**

On prend 10 %.

**Cédric Mazière :**

Ça ne fait que 8 000. Je voulais intervenir sur ce que tu venais de dire. Il y a deux éléments importants sur lesquels je vais insister. C'est sur ce que tu dis, la mise en réseau. Je crois que quand on travaille avec des jeunes qui sont dans des dispositifs, que ce soit de l'économie sociale et solidaire ou d'autres dispositifs, ça peut être une association de loisir, mais essentiellement quand c'est, par exemple, sur des SCOP, ou sur des SIC, même si c'est pas encore un dispositif très utilisé ou le système le plus utilisé aujourd'hui, en tout cas, pour démarrer l'action, c'est l'association. Souvent, elle se transforme après en SCOP. C'est donc cette mise en réseau. Quand j'ai vu les logos, je les connais quand même, il y a un paquet de logos que je connais parce que je les ai croisés au cours de ma longue carrière de jeunes, c'est que réseau RITIMO, La Ligue, GRAINE etc, plus on travaille avec des réseaux et plus on renforce son projet. Et, malheureusement, d'abord c'est encore trop peu dit dans les accompagnements. Ce n'est pas encore assez fait

**Julien Mast :**

Parce que les personnes qui accompagnent ne les connaissent pas forcément.

**Cédric Mazière :**

Oui. Le problème c'est que ça veut dire que ceux qui accompagnent ne sont pas forcément ceux qui devraient accompagner. Quand il y a un accompagnement sur la mise en réseau, en plus il y a encore une idée trop partagée, particulièrement dans le monde associatif, c'est que travailler ensemble, c'est y perdre son âme, c'est souvent se faire bouffer par les autres. C'est l'inverse. Et, le problème, c'est qu'il y a encore trop de structures. Quand des jeunes arrivent que ce soit dans une structure qu'ils créent ou dans une structure déjà existante où ils vont essayer de développer un projet, très souvent on leur dit « concurrence, fais gaffe, ne travaille pas avec les autres, travaillez dans votre coin. C'est vraiment encore ancré, particulièrement dans certains territoires. La mise en réseau, c'est essentiel pour que des actions et des projets d'économie sociale et solidaire se renforcent et deviennent puissants. Et, en plus en travaillant ensemble, on s'enrichit du travail et de l'expérience des autres. Je pense que c'est important. Et, en plus, souvent, ces structures de jeunes, et il y en a, secouent les structures de vieux qui, des fois, étaient entrées dans le train-train quotidien, y compris à La Ligue. Tu n'es pas administrateur à La Ligue 78 pour rien aujourd'hui, je pense. Ce n'est pas un hasard. Et, la deuxième chose, c'est la durée. Le problème, c'est qu'aujourd'hui on raisonne trop sur des projets de jeunes en disant « on a un groupe de jeunes qui montent un projet, mais ils seront peut-être vieux quand le projet sera abouti parce que c'est dans la durée qu'il se construit ». On voudrait que des jeunes de 18 ans montent une boîte en 6 mois, là où des capitaines d'industrie ont mis plus d'un siècle ou en tout cas leur famille. Je pense par exemple à Peugeot. C'est sur du long terme. Que des jeunes prennent des initiatives, développent des actions dans le champ de l'économie sociale et solidaire, c'est bien, mais on verra peut-être le résultat et la réussite de leur projet quand ils seront beaucoup moins jeunes. La preuve, je pense que, toi, tu es déjà presque passé dans le camp des vieux. Je pense que tu n'en as plus pour longtemps.

**Julien Mast :**

Tu es un salaud de dire ça quand même.

**Cédric Mazière :**

J'en profite au passage. Je pense vraiment que c'est dans la durée que ça doit s'inscrire, et ça, on ne leur dit pas. On ne leur dit pas assez. Je pense vraiment que c'est un élément important, le réseau et la durée..... (prb enregistrement)

**Isabelle Dulin**, Association Proj'aide Nord/Pas-de-Calais :

Bonjour. Isabelle Dulin de l'association Proj'aide. Je voulais intervenir pour compléter ce qui a été dit en termes de réseau et de transversalité aidée, information parce qu'on entend beaucoup ces mots-là depuis le début du séminaire, lisibilité, dispositif etc. je voudrais vous présenter en quelques mots notre initiative dans le Nord/Pas-de-Calais, mais qui a maintenant une couverture nationale, qui est de rendre lisibles les différents réseaux d'information, d'accompagnement et de financement de projets de jeunes dans le domaine non économique bien sûr, tout ce qui est initiative associative, culturelle, sportive etc. l'objectif est de dire que ce soit pour les jeunes, les professionnels, mais aussi des fois pour les collectivités, énormément de réseaux existent, énormément de dispositifs d'aide existent et, parfois, c'est un peu confus pour tout le monde, les jeunes et les professionnels. L'initiative est née parce qu'il y avait un constat suite à une grosse réunion régionale en 2005. Entre le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la DRJS à l'époque et les acteurs de terrain, il y avait énormément de choses, surtout dans le Nord/Pas-de-Calais avec des dispositifs comme les CLAP, les comités locaux d'aide aux projets. Et, les professionnels commençaient à avoir un peu de mal à se dépatouiller avec tous ces dispositifs d'aide. Donc, on a mis en place ce portail en 2006. Depuis 2 ans, on le diffuse au niveau national et on essaie, petit à petit, de référencer l'ensemble des réseaux régionaux et nationaux dans les territoires et également les dispositifs d'aide européens, nationaux, régionaux, publics, privés, fondations, appels à projet etc, des financements auxquels parfois les jeunes ne pensent pas. On pense souvent à la subvention, mais il y a aussi des prix, des concours, toute une série de dispositifs existants accessibles aux jeunes porteurs de projets. Le site est « [projaide.fr](http://projaide.fr) ». Une nouvelle interface sera mise en ligne en janvier avec des systèmes de géo-localisation. L'objectif est pour que le jeune se dise « je suis dans cette commune-là qui peut m'aider pour m'informer, pour m'accompagner et s'il n'y a pas de structures dans ma commune, ce qui arrive assez régulièrement, dans un périmètre autour de ma commune, il n'y a rien chez moi, mais à 30 kilomètres il y a peut-être une structure qui peut m'informer, je ne peux peut-être pas me déplacer, je peux déjà téléphoner ». On va faire ce système-là à partir de janvier/février aussi sur les dispositifs d'aide. Ils sont référencés par thématique etc, mais on va aussi permettre un accès territorial. « j'habite dans telle ville, voilà l'ensemble des dispositifs accessibles pour mon projet par thématique et par territoire ». Merci. Si vous voulez des plaquettes ?

**Julien Mast** :

Je repensais à ce que tu disais sur la durée, sur le fait de garder les gens. Le projet, je vous l'ai présenté d'une façon idyllique parce que je le vois d'une façon idyllique. On est 15 permanents, mais on a quand même épuisé une quinzaine de personnes en 5 ans. Le fait de faire les interventions dans les foyers, ça a aussi la contrepartie d'épuiser beaucoup. On a eu de la chance, il y en qui sont partis dans des structures qui correspondent à peu près aux mêmes valeurs et qui ont réussi à trouver d'autres emplois. Quand on dit jeune, on a aussi cette énergie qu'on a. elle n'est pas forcément pérenne. On vieillit. C'est peut-être là où il y a un petit souci, c'est qu'au-dessus de 30 ans beaucoup d'aides qui sont faites pour l'économie sociale et solidaire s'arrêtent. Cela risque d'être un peu plus compliqué, c'est justement le moment où on commence à avoir de l'expérience, on commence à pouvoir faire bénéficier d'autres, et c'est le moment où on n'a plus trop de moyens pour le faire. La durée, c'est toujours difficile.

**Henri Arevalo** :

On revient un peu à ce qu'on disait tout à l'heure. Même si ça s'arrête, ça aura eu le mérite d'exister ; ce n'est pas un échec forcément. C'est un cycle de vie qui est peut-être plus court alors qu'aujourd'hui on est peut-être plus dans la représentation où pour qu'une entreprise ait réussi vraiment il faudrait qu'elle ait vécu 20 ou 30 ans. C'est un peu pareil dans les mariages aujourd'hui. Ils ne durent pas 30 ans. Ils durent 5 ans. Ils durent 10 ans. A certains moments, certaines entreprises ont une durée de 5 ans ou de 6 ans. il ne faut pas qu'elle terminent avec un bilan... et des dettes partout. C'est une autre façon de regarder. Ça aura été une expérience humaine extraordinaire. Peut-être que c'en a usé certains, mais ça les a usés parce qu'ils ont vécu une expérience peut-être usante sur l'instant. Mais, est-ce qu'on sait si ça n'a pas été un élément de construction personnelle qui va les rendre super forts et performants dans une deuxième entreprise ? Il faut qu'on regarde différemment les choses. On a trop l'habitude de fonctionner, ça revient sur l'évaluation, on évalue les choses souvent avec des critères traditionnels classiques de performance économique, et on n'intègre pas des éléments de ce type-là, c'est-à-dire comment

mesurer l'effet éducatif d'une expérience qui va peut-être avoir des effets extrêmement positifs pour 20, 30 ans. Peut-être que des jeunes qui ont vécu ces expériences vont devenir des élus de la République extraordinaires ? Comment on mesure que, plutôt que d'avoir des élus incompetents, on ait, grâce à ça, des élus qui auront une pertinence dans leur appréciation de la gestion de la chose publique ? Comment on le mesure ? Il faut qu'on rappelle souvent que la valeur de ces expériences, c'est aussi cette production sociale utile. Comment on mesure l'effet dans la conscience ? Peut-être que vous avez eu un effet extraordinaire dans la conscience de pas mal d'enfants que vous avez formés ou de publics sur leur propre comportement ? Peut-être que vous avez généré dans votre projet un système vertueux dans des familles qui elles-mêmes se sont inscrites dans un comportement éco-citoyen qui va entraîner moins de coûts pour la société globale ? S'il fallait mesurer ça, vous avez peut-être un bénéfice bien supérieur à AREVA etc.

**Cédric Mazière :**

Le point que tu as abordé en filigrane est assez intéressant et très difficile, c'est que vous n'aimiez pas beaucoup faire des prestations. La question du choix du développement stratégique de la structure est très complexe. Faire le choix d'aller démarcher dans lequel vous ne vous retrouvez pas forcément, si vous n'y allez pas, une partie d'un poste n'est pas financée. Comment on fait ces choix-là, aujourd'hui, économiquement dans des structures avec toujours une espèce de pression sociale au développement de son activité ? C'est presque dur d'aller à une assemblée générale même d'une association en se disant qu'on a fait la même chose, voire un peu moins que l'année dernière. Il va falloir assumer ça où on a fait les choses différemment. On est allé vers d'autres choses et on a fait évoluer les choses. Il va falloir aussi revoir les critères d'évaluation à l'aune de ça. Ce n'est pas du tout évident. Je sais que des structures associatives qui ont su arrêter, par exemple, de prendre des volontaires en service civique. Cela devenait quelque chose qui ne ressemblait plus à ce pour quoi ils les avaient accueillis au départ. Il faut savoir faire ce choix là. C'est très compliqué surtout pour des raisons économiques quand il y a des emplois en jeu. Ça vaut le coup de se poser des questions.

**Marie-Line Fayol :**

J'ai une petite question au sujet du service civique en particulier. Est-ce que vous avez des exemples où cette expérience a permis de déboucher, par exemple, sur un projet plus pérenne, voire une création d'entreprise ? Est-ce que vous avez ce type d'exemple ?

**Julien Mast :**

On accueille, effectivement, des services civiques volontaires et on se donne comme obligation de proposer au moins un contrat à temps partiel derrière. On crée des pseudo postes pour 10 mois où la personne a le temps de s'habituer et d'essayer de développer un projet et on se donne l'obligation, au moins à court terme, c'est-à-dire au moins pour 6 mois, de créer un poste, après son service civique. Pour nous, c'est un bénéfice. Des gens postulent en service civique avec bac + 5, ce n'est pas normal. Mais, ils ont tous besoin d'expérience. On se disait que ce n'était pas normal et que la moindre des choses était d'essayer d'ouvrir un poste pendant 6 mois et voir ce qui se passait. C'est comme ça que des gens sont avec nous depuis 3 ans qui ont commencé en service civique. Aujourd'hui, ils sont en CDI à temps plein avec des salaires vers 1 500 euros.

**Cédric Mazière :**

Il y a des approches qui sont tout à fait différentes. A La ligue, on a quasiment 2 000 volontaires soit dans les fédérations, soit dans les associations affiliées. La fédération de l'Allier pourrait en parler puisque cette année, à priori, ils seront à une cinquantaine de volontaires dans les associations. Un espace de négociation se crée au départ entre la structure d'accueil et le volontaire pour définir une mission. Si ça débouche sur quelque chose, tant mieux. Ce n'est pas l'objectif à la base, en tout cas, l'esprit du dispositif. Mais, les jeunes recherchent des sous et une expérience professionnelle. Il ne faut pas le nier. A nous d'en faire une expérience d'engagement. On travaille aussi là-dessus. On est un réseau d'entreprises d'économie sociale aussi. si on peut proposer des parcours militants qu'ils soient, bénévoles, salariés, associatifs dans nos structures, on sera ravi de permettre à des gens d'évoluer là-dedans.

**Julien Mast :**

Deux personnes ont fait des services civiques chez nous sont aujourd'hui membres actifs, une personne au Conseil d'administration et une personne au Bureau

**Henri Arevalo :**

On pourrait imaginer un statut de service civique créateur d'entreprise d'économie sociale et solidaire. On reconnaît l'idée qu'on met en position un jeune, peut-être accompagné, entouré, qu'on reconnaisse ce droit à l'expérimentation avec un revenu minimum d'existence. Le jeune reçoit 450 euros par mois. La société lui donne 450 euros par mois pour lui permettre d'expérimenter, d'essayer de créer quelque chose. Pourquoi pas ? Il y avait eu une expérimentation, je pense, de ce type-là à Toulouse avec les emplois jeunes. Quelques emplois jeunes, par dérogation, fonctionnaient au sein d'une coopérative d'activités qui s'appelait (TIMOC) qui fonctionne encore actuellement et qui avait eu la possibilité d'accueillir un certain nombre de jeunes en emploi jeune et qui étaient dans une logique de créer leur projet d'activité, projet à dimension économique. Je crois que Martin Hirsch, avant de partir, avait envisagé cette possibilité-là aussi, si on veut que les jeunes puissent créer et ne soient pas dans cette situation. Quand on est service civique, on est dans une situation où on vous dit que ce n'est pas un travail, que c'est un acte d'engagement. Il faut peut-être reconnaître à certains jeunes cette phase nécessaire de tâtonnements pendant un an pour pouvoir monter son entreprise. Pour celui qui a déjà travaillé, pour créer son entreprise, il y a des systèmes d'Assedic qui aident à la création d'entreprises ou autres. Le fonctionnaire qui veut quitter la fonction publique, on lui donne de l'argent pour créer son entreprise. Quand vous êtes jeunes, vous n'avez pas grand chose sauf si votre père vit à Neuilly...

**Julien Mast :**

Tout à l'heure on parlait d'accompagnement. On avait la chance d'avoir la capacité de prendre des risques, déjà parce qu'on avait les Assedic. On a fait le choix de revenir tous habiter chez nos parents. A 27 ans, ça ne fait jamais plaisir. La maman était très contente mais c'est vrai que ça fait un peu mal. On avait aussi la chance de pouvoir se permettre de prendre des risques et tout le monde ne peut pas se permettre de prendre des risques. On avait deux ans d'Assedic à mettre dans l'association et on avait également la capacité que, si dans deux ans on était à la rue, on aurait toujours à manger et un toit. Ça n'a pas de prix. C'est le meilleur des accompagnements. Malheureusement, aujourd'hui, tout le monde n'a pas de toit.

**Marie-Line Fayol :**

On prend le temps de prendre une dernière question éventuellement ?

**Henri Arevalo :**

Pour ceux que ça intéresse, il y a notre bulletin. Ils sont sur la table en bas dans l'espace forum. Vous pouvez les prendre si vous êtes intéressés. S'il y a des élus dans la salle qui veulent avoir plus de précisions, je me tiens à leur disposition y compris pour leur remettre des documents pour pouvoir adhérer. Je suis aussi trésorier de la structure.

**Marie-Line Fayol :**

Nous devons donc terminé ici pour cette table ronde. Je vous dis merci à tous et bonne soirée.